

Reprints ou microformes ?

LES reprints apportent beaucoup aux bibliothèques et à la recherche, mais étant des livres, ils posent les mêmes problèmes que tous les livres : problèmes d'encombrement, problèmes de détérioration par excès de consultation et par la pollution, problèmes de communication dans les grands établissements documentaires... A ceci, il faut ajouter les limites propres aux reprints : leur production est liée à des exigences commerciales, qui ne concordent pas nécessairement avec les besoins documentaires, et leur prix est en général élevé (par rapport au prix des originaux trouvés sur le marché d'occasion).

On peut pallier à une grande partie de ces difficultés en utilisant d'autres techniques que celle du reprint, à savoir les techniques micrographiques. Les qualités spécifiques des microformes (gain de place et de poids, concentration de l'information, facilité de communication, unité de format, sécurité de l'information, souplesse du système, faiblesse des coûts de production, etc.) en font un outil bien adapté à la reproduction des ouvrages anciens ou épuisés.

Il existe deux circuits de productions des microformes : celui de la microreproduction et celui de la microédition commerciale. Sur le plan technique, il n'y a pas de différence entre les deux, et on obtient le même produit : un microfilm ou une microfiche. Mais le contexte dans lequel ces microformes sont réalisées est différent : dans le 1^{er} cas, le critère essentiel est celui de l'intérêt documentaire et la microforme est réalisée par un établissement documentaire pour ses propres besoins ; dans le second cas, nous sommes dans le même contexte que le reprint : le microéditeur

choisit de reproduire des ouvrages qui lui semblent "vendables".

Mais les microéditions présentent de nombreux avantages par rapport au reprint :

- leur coût de production est inférieur à celui des reprints. La plupart des reprints sont réalisés à partir d'un microfilm, et il faut ajouter au coût de la réalisation du film le tirage en offset et la reliure ;
- le microéditeur n'a pas besoin d'avoir un stock de microformes : lorsque la microforme mère a été réalisée, il peut pratiquement faire des duplications à la demande, le coût de ces tirages et le temps nécessaire pour les réaliser étant insignifiants.
- les mises à jour, par rapport aux originaux, sont plus faciles en microédition, car les critères esthétiques n'entrent pas en jeu ; on peut facilement ajouter une introduction, une postface ou un index à un ouvrage à reproduire en microfilmant des feuilles dactylographiées. Dans le cas d'un reprint, cette solution n'est pas possible ; il faut faire une composition typographique ;
- les possibilités techniques des microéditions sont plus grandes que celles des reprints : la presse peut difficilement être reprintée, en raison de la mauvaise qualité des supports originaux, et les illustrations photographiques des livres sont souvent exclues des reprints (cf. les ouvrages de "Laffite reprints" sur l'histoire des villes de France). Quand aux illustrations en couleur, elles sont exclues du domaine des reprints ;
- enfin, il faut ajouter que si un établissement documentaire désire reproduire

un ouvrage qui n'a pas intéressé les microéditeurs, il a toujours la ressource de le reproduire dans son propre laboratoire de micrographie ou de le faire faire par un façonnier. Par contre, il ne pourrait pas se transformer en éditeur de reprints. Avec la solution micrographique, les établissements documentaires conservent une certaine liberté par rapport aux circuits commerciaux de l'édition.

Mais toute solution à un problème documentaire comporte aussi des contraintes. Citons les principales :

- les microéditeurs français sont peu nombreux et le nombre des titres de microéditions disponibles est limité ;
- le parc des matériels de lecture dans les établissements documentaires français est faible ;
- il y a des problèmes techniques : normalisation insuffisante dans certains domaines, inadéquation de certains matériels (surtout pour la lecture des microfilms).

Malgré ces difficultés, la solution micrographique est une solution plus souple que celle du reprint, et ses possibilités sont beaucoup plus grandes, mais l'une n'exclut pas l'autre. On ne pourra jamais "feuilleter" des microformes, et il sera toujours délicat de mettre des microformes "en usuel". De plus, on est loin de voir des appareils de lecture dans les maisons particulières : l'éditeur de reprints a un public potentiel plus large.

Reprints et microédition coexistent et continueront à coexister : leurs domaines et leurs publics respectifs ne sont pas les mêmes, tout en se recoupant.

Noël TANAZACQ